

Lancement de l'appel à projets du Challenge Positif 2022

Fort du succès des deux premières éditions, EurekaTech lance son appel à projets du Challenge Positif 2022. A la fois concours local et programme d'apprentissage des techniques de l'entrepreneuriat innovant, le Challenge ambitionne de détecter et de développer des projets qui génèrent un changement positif pour le territoire et ses habitant.e.s !



Gratuit et ouvert à toutes et tous, le Challenge Positif réunit écoles, entreprises, porteur.e.s de projet, mais aussi individuel.le.s qui souhaitent relever les défis de demain.

Le Challenge Positif, comment ça fonctionne ?

Toute personne morale ou physique peut soumettre **un projet innovant à impact positif** (c'est-à-dire en lien avec l'économie verte, le lien social, la production et la consommation locale). Les **candidat.e.s sélectionné.e.s** se retrouveront pour **une durée de 3 mois de travail** collaboratif pour mener à bien leur projet. Comment ? A l'aide d'un **programme de pré incubation** sur l'entrepreneuriat et l'innovation mis en place spécialement par la technopole EurekaTech.

Le Challenge Positif comporte 6 grandes étapes : l'appel à projets, la sélection et l'annonce des lauréats, un atelier de lancement, le programme de travail en janvier, un créathon avec les étudiant.e.s du territoire, ainsi que la soirée de clôture en mars.

Plus de détails sur le programme :

<https://www.eurekatech.fr/challengepositif2022/le-programme-2022/>

Les principales étapes à retenir

- **Du 2 novembre au 1er décembre inclus - APPEL À PROJETS**

Les projets sont à déposer sur le site internet d'Eurekatech à l'adresse suivante :

<https://www.eurekatech.fr/challengepositif2022/>

Les lauréat.e.s seront présent.e.s le 13 décembre lors du festival Eurekatech Fest où les projets seront pitchés en direct.

- **De début janvier à fin mars - PROGRAMME DE PRÉ INCUBATION**

Début janvier, les participant.e.s entrent dans le vif du sujet avec un programme complet et dense (voir ci-dessous). A noter qu'en février, Eurekatech mobilisera plusieurs écoles pour permettre aux étudiant.e.s d'apporter leurs compétences aux projets.

A la clé pour les participant.e.s : un programme de pré-incubation pour devenir un.e futur.e entrepreneur.euse innovant.e

A partir de janvier, les lauréat.e.s bénéficieront d'un **programme de 3 mois pour apprendre les techniques de l'entrepreneuriat innovant** (coaching, ateliers, formations, rencontres inspirantes avec des entrepreneur.e.s, conférences...), développer leur projet et pourquoi pas, créer leur entreprise à terme. En bonus, une soirée de clôture aura lieu fin mars pour célébrer la promo 2022 : élection du meilleur pitch, networking et surprises seront au menu. Au total : **210 h de mentoring, coaching et ateliers d'une valeur de 25 000€**.

Outre le développement d'un projet, le challenge est aussi l'occasion pour les porteurs de projet, étudiant.e.s ou individuel.le.s, d'élargir leur réseau professionnel, de rencontrer de futurs partenaires et des entreprises.

La marraine de l'édition 2022 : Sandrine POILPRE

Pour succéder à Déborah Pardo (scientifique, exploratrice, entrepreneure), marraine de l'édition 2020 et Walter Bouvais (entrepreneur engagé et auteur) en 2021, le Challenge Positif accueille cette année, **Sandrine Poilpré, entrepreneure, ambassadrice de l'entrepreneuriat féminin et engagée en faveur d'un environnement plus durable**. Sandrine est co-fondatrice et associée de la société Keenat (Keeping Our Nature), qui propose des solutions innovantes pour sensibiliser, collecter et recycler des déchets. Au cœur de l'économie circulaire et entreprise de l'ESS, Keenat accompagne ses clients et partenaires dans la mise en place de projets sociaux et environnementaux. Parallèlement Sandrine intervient régulièrement auprès de tous publics sur ses sujets de prédilection : innovation sociale, entrepreneuriat social, entrepreneuriat féminin, recyclage, environnement... Si elle

en est arrivée là aujourd'hui c'est grâce aux rencontres qui lui ont permis d'apprendre et d'évoluer. Sandrine, passionnée et bienveillante, saura inspirer les lauréat.e.s avec dynamisme et faire grandir leurs projets.

Nos partenaires pour cette troisième édition

Depuis la première édition en 2020, **Airbus Développement** et **Orange** sont partenaires du Challenge Positif et s'engagent à nouveau aux côtés d'Eurekatech en renouvelant leur partenariat.

A retenir

- Le Challenge Positif est un **concours gratuit** et un **programme d'accompagnement de 3 mois basé** sur les techniques liées à **l'innovation et l'entrepreneuriat**, mis en place par la technopole Eurekatech avec le soutien de consultant.e.s externes.
- Les candidatures sont à soumettre sur le site de la technopole Eurekatech à partir du **2 novembre et jusqu'au 1er décembre** inclus :
<https://www.eurekatech.fr/challengepositif2022/>

A propos d'Airbus Développement et Orange, partenaires officiels de l'édition 2022

Airbus Développement :

AIRBUS Développement est un acteur du développement économique régional. Les dispositifs déployés autour des sites industriels d'AIRBUS ont pour vocation à dynamiser le tissu économique local, supporter la RSE et favoriser les initiatives environnementales, et ce avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème local. L'action d'AIRBUS Développement est territoriale. Participer au Challenge Positif organisé par EUREKATECH, c'est aussi contribuer à l'open innovation qui caractérise l'ADN d'AIRBUS, l'esprit pionnier.

Orange :

Orange, opérateur multi-services, compte 273 millions de clients dans le monde et est présent dans 28 pays. Il compte 152 000 collaborateurs. Orange s'engage à créer les conditions de confiance en une société où la puissance du numérique est mise au service de l'homme et de la société toute entière. C'est le sens de notre philosophie Human Inside qui guide nos actions et oriente nos innovations.

A propos de la technopole Eurekatech

Créée en 2018 avec un statut d'association Loi 1901, la démarche technopolitaine a été confortée en décembre de la même année par RETIS – réseau national de l'innovation – qui a décerné le label Technopole à Eurekatech.

Ses principales missions opérationnelles sont les suivantes :

- Accompagnement de projets innovants avec des parcours d'accompagnement sur mesure pour chaque stade de développement de l'entreprise (incubation/développement/croissance).
- Animation de l'écosystème local de l'innovation.
- Appui aux filières d'excellence (Industries Culturelles et Créatives, Industrie du Futur, Packaging/Luxe/Spiritueux).
- Sensibilisation à la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation (scolaires, étudiants, femmes, grands comptes, PME/TPE).
- Solutions d'hébergement pour les entreprises en recherche de locaux.

GrandAngoulême, Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Image Magelis, Grand Cognac, Union Patronale de la Charente, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCI Charente sont les membres fondateurs de l'association.

Pour plus d'informations

Laetitia Bussard

Responsable Marketing & Communication

l.bussard@eurekatech.fr

Téléphone : 06 28 46 56 88